

VILLE DE
Kembs

Le p'tit lien n° 143 - Décembre 2025

Le p'tit lien

Magazine d'information de la Ville de Kembs

www.kembs.alsace • mairie@kembs.alsace



Agenda

Janvier

Samedi 3 et dimanche 4

Championnat Haut-Rhin Jeunes Badminton

Salle polyvalente

Dimanche 4

Ouverture de la Maison du Patrimoine
et de la Maison Ebner

Vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11

Futsal féminin, vétérans, seniors FCPR

Salle polyvalente

Samedi 17

Concert du Collegium musicum de Mulhouse
Espace Rhénan

Samedi 17 et dimanche 18

Exposition pigeons club / Salle polyvalente

Dimanche 25

Marché aux puces du Judo Club / Salle polyvalente

Samedi 31

Théâtre alsacien de Blodelsheim / Espace Rhénan

Février

Dimanche 1^{er}

Théâtre alsacien de Blodelsheim / Espace Rhénan

Ouverture de la Maison du Patrimoine
et de la Maison Ebner

Samedi 7

Cavalcade et soirée carnaval

Ban communal et salle polyvalente

Mercredi 18

Tournoi nocturne de badminton / Salle polyvalente

Vendredi 20

Don du sang / Salle polyvalente

Samedi 21

Match national 1 contre Clermont-Ferrand (ASLBK)

Salle polyvalente

Samedi 28

Après-midi jeux de société / Médiathèque

Mars

Dimanche 1^{er}

Bourse multi-collections (Jeunes Sapeurs-pompiers)

Salle polyvalente

Ouverture de la Maison du Patrimoine
et de la Maison Ebner

Mémo

Fermeture des périscolaires

Du lundi 22 décembre 2025
au vendredi 2 janvier 2026

Vacances scolaires

Jusqu'au dimanche 4 janvier 2026

Permanence physique sur RDV des finances publiques en Mairie

Mardi 27 janvier de 14h à 17h
Mardi 24 février de 14h à 17h

Permanence info énergie

Mercredi 11 février en Mairie

Sommaire

Sommaire

3. L'édito
4. En bref / Le dicton
5. Vœux
6. Délibérations du Conseil municipal
7. Les travaux / Le mot de la police
8. Culture / Spectacles
9. Autour du monde associatif
13. Enfance et jeunesse
15. Informations diverses / Nouvel entrepreneur
16. Nos jubilaires / État civil / Grands anniversaires



Le p'tit lien est édité par la Ville de Kembs

5 rue de Saint-Louis

03 89 48 37 08

www.kembs.alsace communication@kembs.alsace

Responsables de la publication

Joël ROUDAIRE : Maire

Sandra DI PERSIO : Adjointe au Maire

Crédit photo de couverture : Andreas KILBERTH

Dépôt légal : 4^e trimestre 2025

Mise en page et impression : WILOdesign

Tirage : 3 200 exemplaires



L'édito



Joël ROUDAIRE aux côtés d'Eric SEILER pour qui le ban communal de Kembs comporte peu de secrets.

Bien chers Kembsoises et Kembsois,

À l'heure où s'achève une année riche en projets et en vie partagée, je souhaite vous adresser un message de gratitude pour votre confiance. L'année 2025 fut une année intense pour notre commune, marquée par des défis relevés collectivement et des initiatives qui renforcent le dynamisme et l'attractivité de Kembs.

L'ArchipeL devient un symbole de transition, de pédagogie et de lien social. Enfants, familles, associations, bénévoles, équipe pédagogique, maraîcher et producteurs locaux en font un lieu vivant, utile et inspirant.

Notre patrimoine reste au cœur des priorités : la Maison du Patrimoine et l'acquisition de l'emblématique Maison Ebner témoignent de notre volonté de transmettre l'histoire et l'identité kembsoises.

Nous avons également poursuivi nos efforts en matière d'environnement, avec la modernisation du chauffage de l'école maternelle du groupe scolaire Jean Monnet, après celle du périscolaire ALSH 1, 2, 3 Soleil. En matière de mobilité et de cadre de vie, des travaux structurants, des aménagements durables, sécuritaires et liés à la tranquillité publique ont marqué cette année. Décidée lors du Conseil municipal du 11 décembre 2023, l'implantation de feux tricolores rue du Maréchal Foch a été mise en service récemment et sera suivie par une installation équivalente rue du Rhin en 2026. Ces opérations ont pour vocation de sécuriser davantage les écoles et lieux accueillant du public à proximité.

Gérer une commune, c'est améliorer chaque jour la vie quotidienne : parfois par de petites choses, parfois par de grands chantiers.

Je tiens à saluer le travail de l'ensemble du personnel communal dont l'engagement, la discréetion et le professionnalisme sont indispensables au bon fonctionnement de la Ville. Nous leur devons beaucoup.

Enfin, je n'oublie pas l'esprit de solidarité qui nous unit.

Chaque rencontre, chaque événement, chaque projet associatif, chaque geste de soutien contribue à faire de Kembs une commune où il fait bon vivre ensemble. En effet, il nous appartient de continuer à préparer l'avenir, à tenir nos engagements, à innover, à protéger notre environnement et à accompagner chaque génération. Avec exigence, mais aussi avec humanité.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année. Qu'elles soient l'occasion de moments chaleureux, de partages sincères et de joie retrouvée.

À très bientôt.

Amicalement,

Joël ROUDAIRE



Informations

Où jeter son sapin de Noël ?

Le sapin de Noël est considéré comme un déchet vert. Cependant, en raison de sa taille, il ne sera pas collecté avec les bacs verts habituels. Vous pouvez le déposer à la déchetterie pendant les heures d'ouverture :

- mercredi et vendredi de 14h à 18h
- samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h



Palmarès des maisons fleuries et décorations de Noël

La cérémonie du palmarès des maisons fleuries, des décorations et illuminations de Noël se tiendra le **jeudi 12 février à 19h30 à l'Espace Rhénan**.

Ce moment convivial mettra à l'honneur les habitants inscrits aux concours, pour leurs plus belles compositions florales et décorations festives. Des prix seront remis aux lauréats afin de saluer leur créativité et leur contribution à l'embellissement et à la convivialité de notre commune.



Collecte banque alimentaire

Un grand merci aux nombreux donateurs qui ont participé à la collecte de la Banque Alimentaire les 28 et 29 novembre, au magasin ALDI.



Nos remerciements s'adressent également aux bénévoles du Conseil des Sages et du Conseil Municipal des Jeunes, présents pour accueillir les clients, réceptionner et trier les denrées.

Grâce à cette mobilisation solidaire, 1 022 kg de denrées ont été collectés, permettant d'apporter une aide alimentaire essentielle à de nombreuses familles.



Déclarations arrivée / départ

Pour tout changement de domicile, merci de contacter la Mairie pour le signaler. En Alsace-Moselle, les dispositions du registre domiciliaire font obligation à toute personne qui change d'adresse de se déclarer en Mairie. Plus précisément, il convient de faire une déclaration du départ de la commune quittée et une déclaration d'arrivée dans la commune du nouveau domicile. Le non-respect de ces dispositions relève de l'article R. 610/5 du Code pénal et est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 1^{re} classe. En gardant nos fichiers à jour, nous pourrons vous transmettre tout courrier vous concernant.

Inscription des artisans et entrepreneurs locaux

Nous invitons tous les entrepreneurs et artisans locaux à signaler leur activité sur le ban communal. Merci de vous présenter en Mairie avec un extrait Kbis ou un avis de situation SIRENE. Nous pourrons ainsi tenir nos listes à jour pour les prochaines publications sur le site internet, dans l'agenda communal, etc.

En cette fin d'année, toute aide serait grandement appréciée pour soutenir la Banque alimentaire, les Restos du Cœur et Caritas Alsace. Chaque geste de solidarité contribue à apporter un peu de réconfort à ceux qui en ont le plus besoin.

Jeu - Concours photo

Nous remercions les participants pour l'envoi de leurs photos.



C'est une photo de Andreas KILBERTH qui a été retenue.

Vous souhaitez participer au concours photo pour le prochain p'tit lien ?

Envoyez-nous une photo de Kembs au format portrait (taille minimum 3 Mo) par mail à bulletinmunicipal@kembs.alsace avant le vendredi 30 janvier.

Le comité de rédaction choisira la plus belle photo pour la prochaine couverture du p'tit lien.

A vos appareils !

Sprechwort
Le dictlon Dr Hunger macht üs Brot Labküche
La faim transforme le pain en pain d'épices

**Le Maire, ses Adjoints,
les Conseillers municipaux,
la Directrice générale des services
et le personnel communal
de la Ville de Kembs
vous présentent leurs**

Meilleurs oeux

POUR L'ANNÉE 2026



Délibérations

Conseil municipal du 3 novembre 2025

Dépôt des autorisations d'urbanisme suivantes

- RICHERT Corentin, clôtures, 13 rue des Romains
- LAMBERT Bruno, clôture, 18 rue de la Forêt
- AIT JLOULAT Mohamed, tiny house, rue du Ruisseau
- VD SERVICES, panneaux photovoltaïques, 1a rue des Buissons
- MOTZEL Jérôme, clôture, 12 impasse des Iris
- VAGNER Samuel, clôture, 97 rue du Maréchal Foch
- RIVELLO Patrice, panneaux photovoltaïques, 14 rue du Tilleul
- ANDREY Jean-Marie, tonnelle bioclimatique, 1 rue des Bleuets
- BEN DEDDOH Zakaria, remplacement d'une fenêtre par une baie vitrée, 22 rue des Pâturages
- THIASELA (REVEILLON Matthias), 3 garages, 17 rue Paul Bader
- SCHORER Brigitte, clôture, 2a rue de Lencouacq
- TOUSSAINT Daniel, pergola bioclimatique, 16 rue du Muguet
- KAMDOUM NGADJUI Joseph Hermann, fenêtre d'aération sur le toit du garage, 8 rue des Buissons
- ORCHALINE (REVEILLON Matthias), 13 garages, 12 rue Paul Bader
- SAUVAGEOT Nicolas, piscine, 32 rue des Bosquets
- ECONHOME, panneaux photovoltaïques, 4 rue du Ciel
- THIEBAULD Régis, extension + auvent, 2 rue de l'Europe
- SCI TITANE, maisons jumelées, rue des Jardins
- LAMBERT Bruno, pergola, 18 rue de la Forêt
- WILHELM Jérôme, extension et réhabilitation d'une maison d'habitation, 42a rue du Rhin
- GJELADINI Agron, annulation de 3 logements par la construction d'une maison individuelle, 131, 133 rue du Rhin.
- S.C.I M.M.M.Y, maison individuelle divisée en 2 logements, rue du Ruisseau
- LUCIAT Marie-Clotilde, création d'une cuisine d'été, 14 rue de Sierentz
- COMMUNE DE KEMBS, extension du tennis club, Allée Eugène Moser
- MJAKI Adrian, 3 constructions (structure légère), 7 impasse des Oiseaux
- FRAGOSO RODRIGUES Silvia, garage accolé à la maison + extension de celle-ci, 14 rue des Nénuphars
- TAFFOU HAPPI Guy et DJEUGOUÉ TIENTCHEU Edith, maison individuelle, rue du Ciel
- LATI Damien, démolition d'un abri, 28 rue de l'Augraben

Subventions accordées aux établissements scolaires

Groupe scolaire Jean Monnet - École élémentaire : versement de 18 € par année scolaire et par enfant afin que 158 élèves bénéficient pour les uns d'une classe de découvertes au centre PEP la Roche à Stosswihr en avril 2026 et pour les autres d'une sortie au NaturOparc d'Hunawihr en juin 2026, soit un montant de 2 844 €.

De plus, versement d'une subvention de 474 € pour que 158 élèves bénéficient d'intervenants sportifs durant l'année scolaire, à savoir des séances de badminton sont prévues avec l'ASL Badminton.

Enfin, participation communale aux cadeaux de Noël par le versement d'une subvention d'un montant de 5,65 € par année scolaire et par enfant afin que 158 élèves bénéficient de jeux pour chaque classe à l'occasion des fêtes de fin d'année 2025.

Groupe scolaire Jean Monnet - École maternelle : versement de 15 € par année scolaire et par enfant afin que 98 élèves se rendent en sortie scolaire au zoo de Mulhouse pour un montant de 1 470 €.

De plus, participation communale aux cadeaux de Noël par le versement d'une subvention 5,85 € par année scolaire et par enfant scolarisé afin que 98 élèves bénéficient du spectacle "Petite Indienne" de la compagnie des 3 chardons à l'occasion des fêtes de fin d'année 2025.

Groupe scolaire Léonard de Vinci - École élémentaire : participation communale aux cadeaux de Noël par le versement d'une subvention d'un montant de 5,65 € par année scolaire et par enfant afin que 200 élèves bénéficient d'un spectacle de magie à l'occasion des fêtes de fin d'année 2025.

Groupe scolaire Léonard de Vinci - École maternelle : participation communale aux cadeaux de Noël par le versement d'une subvention 5,85 € par année scolaire et par enfant afin que 131 élèves bénéficient d'un spectacle de magie à l'occasion des fêtes de fin d'année 2025.

École des Missions Blotzheim : versement de 6 € par jour et par élève domicilié dans la Commune pour financer une sortie au centre PEP la Roche à Stosswihr.

Lycée Victor Louis à Talence (33400) : versement de 6 € par jour et par élève domicilié dans la Commune pour financer une sortie dans la vallée d'Ossau dans les Pyrénées-Atlantiques.

Modification du règlement intérieur de l'ALSH 1, 2, 3 Soleil et du périscolaire les Hirondelles "Schwalmelé"

Modification des "horaires d'ouverture" des périscolaires pour davantage de cohérence avec les horaires des écoles.

Don d'un terrain situé au lieu-dit Auf die Alte Strasse

Le Conseil municipal a accepté le don d'une parcelle de 33,40 ares classé en zone N au Plan Local d'Urbanisme. Son propriétaire a souhaité céder gratuitement ce terrain à la Ville, qui supportera les frais d'actes liés à cette cession.

L'ensemble des délibérations est consultable en Mairie et sur le site internet rubrique Ma Mairie / Décisions du Conseil municipal et sur le site de l'open data de Saint-Louis Agglomération

<https://bit.ly/3TFVQwG>

Les travaux de bâtiment

Travaux terminés

À l'école maternelle du groupe scolaire Jean Monnet, les travaux de remplacement du système de chauffage sont désormais achevés, offrant de meilleures performances énergétiques et un confort accru pour les jeunes élèves et l'ensemble des usagers.

La deuxième tranche de remplacement des fenêtres et portes du Pfarrhüs est également finalisée, contribuant à la restauration progressive de ce bâtiment emblématique.

Enfin, l'isolation extérieure des murs du Centre Technique Municipal est terminée, renforçant l'efficacité énergétique des locaux.

Mairie annexe

Transformation en gendarmerie provisoire

Dans les locaux de l'ancienne Mairie annexe et l'ancien Crédit Mutuel, des travaux de démolition et rénovation sont en cours pour accueillir une gendarmerie provisoire.



Les travaux de voirie

Rue du Maréchal Foch / rue du 19^e BCP

La gestion par feux tricolores de carrefour est opérationnelle depuis le mardi 18 novembre. Cela va sécuriser le transit des enfants et parents qui se rendent au groupe scolaire Jean Monnet, ainsi que l'accès à l'église et au Pfarrhüs.



Prévention

Le mot de la police

Ceinture de sécurité et siège auto

Règles pour circuler en voiture

En circulation, un enfant de moins de 10 ans doit être installé à l'arrière du véhicule et être attaché dans un siège auto adapté à sa morphologie et à son poids.

Des exceptions existent

L'utilisation d'un dispositif homologué de retenue pour enfant n'est pas obligatoire dans les cas suivants :

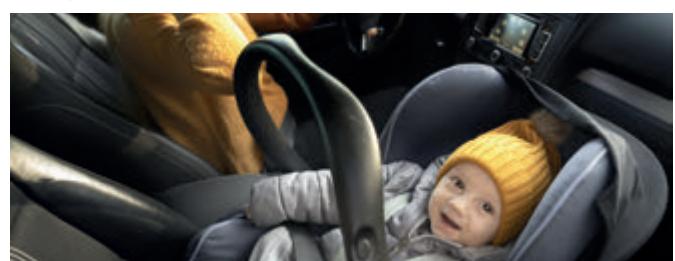
- La morphologie de l'enfant est adaptée au port de la ceinture de sécurité (le siège auto est prévu jusqu'à une taille de 1m50).
- L'enfant a un certificat médical d'exemption délivré par un médecin agréé. Le certificat médical doit mentionner sa durée de validité. En cas de contrôle, il faut le présenter aux forces de l'ordre.
- L'enfant est transporté dans un taxi ou dans un véhicule de transport en commun.

Un enfant de moins de 10 ans peut être installé à l'avant du véhicule, à condition d'utiliser un dispositif homologué de retenue, dans les cas suivants :

- L'enfant est installé dos à la route, dans un système homologué de retenue prévu pour cet usage (dis-

positif bébé "dos à la route"). L'airbag doit être désactivé.

- Le véhicule ne comporte pas de sièges arrière.
- Le siège arrière du véhicule n'est pas équipé de ceinture de sécurité.
- Les sièges arrière du véhicule sont momentanément inutilisables.
- D'autres enfants de moins de 10 ans occupent déjà toutes les places arrière du véhicule.



Sanctions

Le conducteur qui ne respecte pas ces règles est sanctionné par une amende pouvant aller jusqu'à 750 €. En général, il s'agit d'une amende forfaitaire de 135 €.

Des contrôles aléatoires auront lieu sur la commune lors des entrées et sorties d'école.



Culture / Spectacles



Samedi 17 janvier 20h00

Concert Tout public. Tarif : 13 € (Réduit : 11 €)

Orchestre symphonique Collegium Musicum de Mulhouse

Le Collegium Musicum de Mulhouse vous invite à célébrer le passage à la nouvelle année en musique, avec un programme festif et dansant !

Noctambules de Mexico à Vienne, sur l'eau, la glace, dans une salle de bal, au cœur de cabarets enfumés ou en plein air au beau milieu de la nuit, entrez dans l'année 2026 au son de la musique du Collegium Musicum de Mulhouse !



c
i
n
e
m
a

Mercredi 7 janvier à 14h30

Avatar : de feu et de cendres

Aventure, science-fiction (3h17)

Mercredi 7 janvier à 20h00

Chasse gardée 2

Comédie (1h40)

Vendredi 9 janvier à 20h00

Avatar : de feu et de cendres

Aventure, science-fiction (3h17)

Mercredi 14 janvier à 14h30

**Heidi et le lynx
des montagnes**

Animation, famille, aventure (1h19)

Mercredi 28 janvier à 14h30

Bob l'éponge - Le film

Un pour tous, tous pirates !

Animation, comédie (1h28)



Samedi 24 janvier 20h00

Danse/Théâtre par la Cie Claire et Antho.

Tout public à partir de 9 ans.

Durée : 1h10. Tarif : 13 € (Réduit : 11 €)

Dans le cadre du Festival Compli'Cité

Sur un fil

Un spectacle de théâtre, danse, ombre et vidéo par 2 artistes remarqués partout en Europe. On rit, on pleure, on en ressort plein d'espoir.



Festival international de danse jazz d'hiver (Fidjhi)

Mercredi 18 février à 20h00

Danse. Tarif : 13 € (Réduit : 11 €)

Le Tremplin

De nombreuses compagnies de danse, jeunes ballets de formation professionnelle venus de France et d'Europe participent à ce tremplin pour présenter leur travail et partager leur univers avec le tout public.



Samedi 21 février à 20h00

Danse.

Tarif : 13 € (Réduit : 11 €)

Collectif Nest & Duo Jasper Narvaez & Nico Ricchini

1^{re} partie : Duo Jasper Narvaez & Nico Ricchini (danseurs Cie Akram Khan)



2^{nde} partie : Collectif Nest (Danseurs, chorégraphes issus du Ballet de l'Opéra National du Rhin)



Samedi 24 janvier à 11h

Heure du conte

Patricia, notre conteuse, aura plaisir à partager ses histoires au plus grand nombre.

À partir de 5 ans. Espace conte de la médiathèque Entrée libre et gratuite.

Samedi 31 janvier de 10h30 à 12h

Bricolage de carnaval

Pour un carnaval tout en musique, viens réaliser tes tambours !

À partir de 6 ans. 10 participants maximum. Inscriptions en ligne ou par téléphone à partir du 15 janvier.



Notre site internet fait peau neuve

La médiathèque évolue pour vous offrir un portail en ligne plus clair, plus pratique et plus intuitif. Vous aurez ainsi la possibilité, dès le mois de janvier, de vous inscrire en ligne à nos différentes animations.

Nous vous souhaitons une bonne découverte sur <https://kembs-pom.c3rb.org/>

Rappel de nos horaires d'ouverture

Mardi : 16h30-18h30

Mercredi : 10h00-12h00 / 14h00-18h00

Vendredi : 16h00-18h30

Samedi : 10h00-12h30 / 14h00-16h00

Samedi 14 février de 14h30 à 16h

Après-midi jeux de société

La médiathèque mettra à votre disposition des jeux pour jouer seul ou en famille (Skyjo, Dragomino, Tic tac boum...). Mais si l'envie vous en dit, n'hésitez pas à apporter les vôtres !

À partir de 5 ans. Espace adulte de la médiathèque.

Attention : lors des animations, les enfants restent sous l'entière responsabilité des parents.

La parenthèse un nouvel espace à découvrir

Que vous soyez amateur de lecture ou simplement en quête d'un moment de tranquillité ou d'échanges, cet espace a été pensé pour vous.

Un lieu qui se veut accueillant et chaleureux (possibilité de boire café ou tisane), mais aussi et surtout, ouvert à tous, inscrit ou non inscrit, étudiant, parent, retraité... Alors n'hésitez pas à nous rendre une petite visite.

À bientôt !



I Associations Autour du monde associatif

La Maison du Patrimoine



Chères et Chers Ami(e)s du Patrimoine,

En cette nouvelle année, nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux et vous invitons à débuter 2026 sous le signe de la découverte et de la tradition.

Pour cela, rien de tel qu'une visite à la Maison Ebner de Kembs qui s'impose désormais comme l'un des lieux culturels de notre commune.



Une immersion dans la vie quotidienne d'antan

En franchissant le seuil de la Maison Ebner de Kembs, le visiteur entre dans un espace d'exposition authentique entièrement dédié à la richesse du patrimoine alsacien. La pièce centrale de la visite est la cuisine alsacienne grande nature, reconstituée

dans ses moindres détails pour faire revivre l'ambiance chaleureuse des foyers d'autrefois.

Elle se prolonge par d'autres pièces emblématiques d'une maison traditionnelle : la salle à manger, la chambre, la chambre d'enfants ou encore la « buanderie » d'époque.

Ces espaces reconstitués plongent les visiteurs dans la vie quotidienne d'antan et rappellent l'importance de la transmission des usages et des savoir-faire.

Coiffes, costumes et traditions au cœur de l'exposition

La Maison Ebner de Kembs met également en valeur la diversité des tenues et coiffes traditionnelles régionales. Des mannequins grande nature et des panneaux explicatifs présentent la richesse de ces vêtements symboliques : la répartition régionale des différentes coiffes à noeuds, les costumes de cérémonie, les costumes religieux...



Une manière de redécouvrir l'identité et l'élegance propres à l'Alsace.



Objets du quotidien : un héritage à redécouvrir

Le parcours de visite se poursuit avec une collection d'objets du quotidien qui rappelle la vie domestique d'autrefois. Parmi eux, la machine à écrire témoigne des premiers outils de bureautique avec ses touches métalliques et son charme rétro.

À ses côtés, de vieux téléphones à cadran permettent d'imaginer les premières conversations familiales ou professionnelles, bien loin de nos usages modernes.

La visite se poursuit avec une série de machines à coudre anciennes. Des panneaux explicatifs en re-

tracent l'histoire, notamment celle de la fameuse marque Singer qui a profondément marqué les foyers et l'art de la couture.

Tous ces objets essentiels à la vie d'autan offrent un aperçu du quotidien des générations passées. Ils contribuent à recréer un univers familier et chargé de mémoire où chaque détail raconte un fragment de notre histoire.

La collection MUNCH : l'art des poids et mesures

L'une des salles de la Maison Ebner de Kembs accueille une partie de la remarquable collection de Claude MUNCH consacrée aux poids et mesures. Balances anciennes, instruments de pesage, poids de diverses formes : cet ensemble rare enrichit la visite par une approche technique et historique passionnante.

Un lieu à découvrir tout au long de l'année

La Maison Ebner de Kembs est ouverte au public lors des horaires habituels de la Maison du Patrimoine :

- tous les mercredis de 14h à 18h
- les premiers dimanches du mois de 10h à 12h
- ainsi que lors d'événements spéciaux.

Nous vous invitons à vous adresser directement à la Maison du Patrimoine. Des bénévoles se feront un plaisir de vous faire une visite guidée.

Contact : Céline BACH ☎ 06 36 60 14 14
✉ maisondupatrimoine@kembs.alsace

Les sapeurs-pompiers vous informent



Du 1^{er} janvier au 30 novembre 2025, le Centre de Première Intervention de Kembs a réalisé 179 interventions : 143 secours à personnes, 13 incendies, 4 accidents sur la voie publique, 14 opérations diverses et 5 risques technologiques et naturels.



Les Aviculteurs de Kembs présentent la pièce de théâtre :



Dàmaschnîder

par la troupe de Théâtre Alsacien de Blodelsheim

Samedi 31 janvier à 20h
et dimanche 1^{er} février à 15h
à l'Espace Rhénan



D'après "Tailleur pour dames"
de Georges FEYDEAU
Adaptation dialectale de
Armand LAURENT

Entrée : Adulte 12 € - Gratuit pour les moins de 16 ans

Réservations

Christiane ULL ☎ 03 89 48 32 84
✉ christiane.ull.52@orange.fr

Amicale des donneurs de sang

Don du sang

Ensemble, nous sauvons des vies.
Sang, plasma : partageons la vie,
donnons souvent !



L'Amicale des donneurs de sang de Kembs et Loechlé invite tous ceux qui ont 18 ans révolus à venir donner leur sang lors de la prochaine collecte qui aura lieu **vendredi le 20 février de 16h00 à 19h30 à la salle polyvalente**.

Une collation vous sera servie après votre don et nous vous informerons sur le don du plasma qui reste un acte solidaire au service des patients de plus en plus nombreux.

Léo, né le 27 janvier 2025

Grâce à plusieurs donneurs de sang, Léo atteint du syndrome transfuseur-transfusé à la naissance avec son frère jumeau, a pu bénéficier de plusieurs transfusions sanguines qui lui ont sauvé la vie. Il me tenait à cœur de vous dire : "merci". Sa maman.

Les Artistes du Patelin

Ateliers créatifs

Les Artistes du Patelin vous proposent un atelier vannerie le **samedi 28 février de 9h30 à 12h30**. Renseignements et inscriptions en flashant le QR code

Contact : Mireille GIRARDI
☎ 06 31 72 90 75
✉ gimimi@orange.fr





FCPR

Chers amis sportifs, le cycle aller touche à sa fin et, avec lui, une première partie de saison riche en efforts, en progrès et en émotions. Nous approchons désormais de la pause hivernale, ce moment où chacun pourra souffler, récupérer et préparer la suite avec encore plus d'énergie.



Notre équipe fanion avec une délégation de nos plus jeunes lors de la rencontre à Saint-Louis

Nous organisons nos traditionnels tournois Futsal Vétérans / Féminines / Seniors le week-end du 9 au 11 janvier à Kembs et les tournois Futsal Jeunes les 24 et 25 janvier à Petit-Landau.



Judo Club Kembs

Marché aux puces

Rendez-vous à la 37^e édition du marché aux puces organisé par le Judo Club de Kembs le **dimanche 25 janvier 2026 de 7h à 16h à la salle polyvalente**. Bar et restauration sur place : buvette, grillade, pâtisserie.

Contact et réservation ☎ 03 89 48 34 16.

Parents Engagés Loechlé

L'association P.E.L. tient à remercier chaleureusement toutes les familles, les enseignantes et les habitants du village qui ont participé à nos différentes actions depuis la rentrée. Grâce à vous, ces moments ont été de vrais succès !



Nous avons débuté l'automne avec notre traditionnelle vente de soupe préparée à partir de courges du GASPR. Un grand merci aux parents pour leurs délicieux gâteaux et leurs magnifiques bricolages aux couleurs d'automne et d'Halloween !

Le 31 octobre, petits et grands ont profité d'une belle soirée au Jardi'Kembs, suivie d'une chasse aux bonbons dans le quartier. Merci pour les beaux costumes, l'ambiance était magique !

La Fête des lanternes a, quant à elle, proposé une vente de hot dogs, de fromage fondu et de vin chaud, ainsi que les traditionnels mandalas, le tout dans une ambiance gourmande et convivial. Merci pour votre fidélité.

Nous remercions toutes les personnes adhérentes à l'association pour leur engagement. Nous invitons chaleureusement toute nouvelle famille souhaitant s'impliquer à nous rejoindre afin de continuer à faire vivre de beaux projets au sein du village et de l'école.

Contact : Noémie GUSTIN ☎ 06 66 85 78 39
✉ peloechle@gmail.com





ASLBK

Janvier et février 2026 s'annoncent intenses pour l'ASLBK, qui continue de faire rayonner Kembs bien au-delà de la région. Notre équipe 1 évolue en Nationale 1, l'équivalent de la Ligue 2 en football : un niveau jamais atteint par un club de la commune.

Cette équipe est en grande partie composée de jeunes formés ici, dont Elisa HESS et Léana LAURENT, aujourd'hui considérées comme les meilleures Françaises de leur génération.

Léana revient des championnats du monde U19, tandis qu'Elisa représentera la France en décembre aux championnats d'Europe U17. Le club compte aussi plusieurs champions de France, des titres européens et même une joueuse passée par les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Derrière cette équipe phare, c'est tout le club qui avance : une école de badminton parmi les plus fortes du Grand Est, des jeunes qui brillent régulièrement et un emploi à temps plein créé pour accompagner cette dynamique, ce qui reste rare dans l'associatif.



Notre seul regret : nos matchs à domicile se jouent encore trop souvent devant très peu de spectateurs extérieurs au badminton. Ces rencontres sont pourtant spectaculaires, gratuites et ouvertes à tous. Nous espérons vous voir nombreux pour soutenir notre équipe fanion les samedis 21 février, 14 mars et 11 avril 2026 à 15h30 à la salle polyvalente.

Venez découvrir un niveau exceptionnel... juste ici, à Kembs.

Carnaval de Kembs Il était une fois 1976 - 2026



Le carnaval de Kembs fête ses 50 ans, un événement né en 1976 grâce à Pierre et Nicole MARBACH. En 1984, il se structure avec un Comité officiel présidé par Daniel BECK. Au fil du temps, sa popularité grandit jusqu'au record de 2025 : 45 groupes dont 38 chars, 3 Gugga et 4 groupes à pied, soit 1 050 carnavaliers.

À ses débuts, la cavalcade se déroulait le dimanche dans la rue du Rhin et s'achevait au « Tilleul » dans une ambiance familiale. L'implication des membres a permis un nouvel essor dès 2008, sous la présidence d'Edouard BACH, avec la première cavalcade nocturne d'Alsace et la création de l'école du Carnaval. Le local du Carnaval est ensuite inauguré en 2017, renforçant encore la réussite de l'événement.

Son succès s'explique par ses racines anciennes : héritier des fêtes romaines et des rites célébrant le renouveau de la nature, le carnaval est devenu un rendez-vous festif et communautaire. À Kembs, il offre chaleur, créativité et liberté après l'hiver. Il réunit jeunes et anciens pour réaliser costumes et chars tout au long de l'année : ces 50 ans leur reviennent aussi.

Pour cet anniversaire, le Carnaval de Kembs rend hommage à ses créateurs, qui avaient dès la première édition invité tous les enfants à défiler. L'idée d'une cavalcade gratuite et ouverte à tous a aussitôt fédéré associations, écoles, voisins, bénévoles, commerçants et passionnés. Le Comité vous invite à célébrer ce demi-siècle de joie, de partage et de traditions, avec de belles surprises à vivre en famille et entre amis.



Enfance et jeunesse

Groupe scolaire Léonard de Vinci

Fête de la Saint-Martin

Vendredi 14 novembre, les élèves du groupe scolaire ont célébré la traditionnelle fête de la Saint-Martin, un rendez-vous attendu chaque année par les enfants, les familles et l'équipe éducative.

Par classe, les élèves ont présenté une danse et interprété les chants en allemand, tout en portant leurs lanternes. Celles-ci étaient particulièrement colorées et créatives cette année : oies, champignons, petites Mausi, citrouilles... autant de formes originales qui ont illuminé la cour et enchanté les spectateurs. Les classes ont ensuite défilé tour à tour sous les regards fiers et attentifs des parents.

À l'issue du défilé, les parents de l'association P.E.L. ont proposé un stand convivial offrant pain / fromage, hot-dogs et vin chaud. De leur côté, les parents de la maternelle avaient garni un stand de gâteaux au bénéfice de la coopérative scolaire OCCE. Un moment chaleureux et fédérateur, qui a permis de célébrer la Saint-Martin dans une ambiance lumineuse et joyeuse.



Semaine NaH (Non au Harcèlement)

Dans le cadre de la semaine NaH (non au harcèlement), les élèves de l'école ont bénéficié de différentes actions de sensibilisation : lecture d'albums pour les plus jeunes et travail autour d'affiches pour les plus grands.

Mardi après-midi, les élèves de la moyenne section au CE2 se sont retrouvés à la "grande" école pour partager des ateliers collaboratifs, sportifs et philosophiques, favorisant l'entraide et la coopération.

Jeudi et vendredi, les ateliers se sont poursuivis en classe avec des rappels sur la communication non violente pour mieux gérer les conflits, ainsi que la création d'affiches.

Des élèves de l'école élémentaire ont présenté des scènettes aux enfants de maternelle afin de les sensibiliser à l'empathie et de commencer à leur apprendre à formuler des messages clairs.

Les élèves se sont échangés des bracelets verts, la couleur symbolique de la lutte contre le harcèlement.

Article écrit avec l'aide de Sofia
Classe de CM1 / CM2 Coco Chanel



Spectacle de danse - Kamuyot

Mardi 4 novembre, nous sommes allés voir un spectacle de danse contemporaine avec trois autres classes de l'école élémentaire. Le spectacle, intitulé Kamuyot, a eu lieu à la Comète de Hésingue.

C'était impressionnant et j'ai bien aimé quand l'un des danseurs m'a dit de monter sur scène pour danser avec lui : c'était un moment que je ne pourrai pas oublier !

Ce que j'ai préféré, c'est quand les danseurs ont invité tout le monde sur la scène pour danser comme des fous.

Article écrit par Zoé
Classe de CM1 / CM2 Coco Chanel



Périscolaires

Les mercredis 1, 2, 3 Soleil et Hirondelles

Mise en avant des activités en plein air pour valoriser la nature avec des sorties en forêt (avec l'animatrice Coralie) et à l'ArchipeL pour valoriser les plantations et la nourriture produite en local dans le respect et le partage (plantation, entretien, cueillette et dégustation).



"Les aventuriers"

Jeu du grand raid : survie en forêt avec les animatrices



Sortie à la médiathèque pour des ateliers de lecture et de jeux



Sortie au zoo de Mulhouse pour le groupe des petits / moyens



L'ALSH n'est pas seulement un lieu d'accueil pour les enfants, c'est un véritable espace d'épanouissement, d'apprentissage du vivre-ensemble et d'ouverture à la vie en société.

Il propose des activités ludiques, culturelles, sportives et créatives qui développent l'autonomie, la curiosité et le sens des responsabilités de chaque enfant, tout en favorisant le respect des autres et de l'environnement. Les enfants bénéficient d'un accompagnement bienveillant qui soutient leur développement personnel, renforce les liens avec les familles et contribue à leur construction en tant que futurs citoyens.



Informations diverses

Élections municipales : un rendez-vous citoyen

En mars 2026, les électeurs seront appelés à choisir le maire et le conseil municipal pour les six années à venir. Ce scrutin conditionne directement de nombreux aspects du quotidien communal : urbanisme, écoles, culture, voirie, environnement ou encore solidarité.



La participation de chacun demeure essentielle au bon fonctionnement de la vie démocratique locale. Être un citoyen responsable, c'est s'informer sur les enjeux, échanger avec respect et exercer son droit de vote en conscience.

Avant le scrutin, quelques démarches simples permettent de se préparer :

- vérifier son inscription sur les listes électorales avant le 6 février 2026
- s'informer sur les projets et les enjeux communaux des candidats
- sensibiliser son entourage à l'importance du vote.

Les élections se tiendront **les dimanches 15 et 22 mars 2026**.

Chaque voix compte : la participation de tous renforce la légitimité des décisions locales et contribue à la vitalité démocratique de la commune.

Soutenir L'Association Les Lys d'Argent

Particuliers, entreprises, fondations, chacun peut nous aider.

Votre contribution est plus qu'essentielle pour mener à bien nos projets au service des plus fragiles.

Notre association peut recevoir des dons, des donations et des legs.

Vous souhaitez faire un don ?

Particularités : QR code pour faire un don en ligne.

Avantages fiscaux

Pour un particulier, la réduction d'impôt est de 66% du montant total du don, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel.

Pour un professionnel, la réduction d'impôt est de 60% du montant total du don, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires (hors taxe de l'exercice au cours duquel le don a été fait).



Chasse

Vendredi 23 janvier, une battue aux sangliers sur le territoire de la réserve de chasse et de faune sauvage des îles du Rhin est prévue selon l'arrêté préfectoral n° 2025-52 du 24 octobre 2025.



La réserve de faune des îles du Rhin est délimitée comme suit :

- au NORD, par la limite inter-départementale Haut-Rhin / Bas-Rhin
- à l'EST, par la frontière franco-allemande
- au SUD, par la limite NORD du ban communal de Kembs
- à l'OUEST, par le boulevard d'Alsace à Village-Neuf, la départementale 52 et le canal de la Hardt.

Soyez prudents lors de vos déplacements.

Retrouvez également les jours chassés en forêt domaniale de la Hardt sur le site de l'ONF



Crèche Les Petits Chaperons Rouges

Pour votre information, il reste quelques places de manière occasionnelle au sein de la crèche. Les inscriptions peuvent se faire directement sur le site internet



LES PETITS CHAPERONS ROUGES
by Grandir

• www.lpcr.fr ou directement auprès d'Emilie MISSLAND, directrice, ☎ 03 68 10 00 19 ou par mail

✉ kembs@lpcr.fr

Permanence France Rénov'

Envie de réduire vos factures d'énergie ? Saint-Louis Agglomération et Alter Alsace Energies, avec le soutien de l'Ademe, vous proposent des conseils gratuits et neutres.



Le service public pour mieux rénover mon habitat

Rendez-vous en mairie le mercredi 11 février de 14h à 18h.

Pour prendre rendez-vous : Alter Alsace Energies ☎ 03 89 50 06 20 ✉ eie68@alteralsace.org

Nouvel entrepreneur

FA EVENT PLANNER

Mises en scène sur mesure pour sublimer vos demandes en mariage, anniversaires de couple et moments inoubliables.

☎ 06 24 31 40 50

✉ fa.event.planner

✉ faeventplanner68@gmail.com





Anniversaire

Nos jubilaires

Octobre

- GILLIG Cécile (85 ans)
née le 16 octobre 1940
- HEYER Bernadette (85 ans)
née le 18 octobre 1940
- EHRHARD Eugène (80 ans)
né le 9 octobre 1945
- ULL Monique (80 ans)
née le 31 octobre 1945

Novembre

- ROZMIAREK Edmond (90 ans)
né le 12 novembre 1935
- GREBER Roland (80 ans)
né le 5 novembre 1945

Noces de diamant

- Solange et Norbert DELANNES
se sont mariés le 8 octobre 1965
- Gérard et Lilli SEILLER
se sont mariés le 22 octobre 1965

Noces de palissandre

- Monique et Marcel MICLO
se sont mariés le 28 octobre 1960

Etat civil

Naissances

19.09.2025	Ayaz	de ASLAN Deniz et CAKALLIK Esen
19.09.2025	Elio	de HERNANDEZ Alexandre et REES Elise
24.09.2025	Elisa	de ARI Mehmet et TABUR Léa
06.10.2025	Kazim, Ali	de CORUK Bilgay et AYDEMIR Gulper
12.10.2025	Aya, Line	de BOUZANNAR Abdellatif et DAUM Eve
14.10.2025	Tiago	de HERMANN Dorian et GILARDONI Laura
21.10.2025	Adopo, Louna	de KOHOU Adopo et NOURA Kahena

Pacs

- 03.10.2025 BENOIT Mathis avec SILVA Lyne
- 19.11.2025 STANEV Pavel avec MOALLI Estelle
- 25.11.2025 MATHIAS Nicolas avec CARVALHO BARBOSA Mélanie

Mariage

- 11.10.2025 MATHIAS Leonard avec GOURVENNEC Marion
- 11.10.2025 HEINRICH Thierry avec NUSSBAUM Christine

Décès

- 23.08.2025 SCHLÄPPI Marcel
- 09.10.2025 KIENNER Marie-Louise
- 19.10.2025 ZIMMERMANN Jeanne
- 22.10.2025 ETHEVE Marie-Ange

Anniversaires

Grands anniversaires

Janvier

95 ans	STAEDELIN Fernand	09/01/1931
93 ans	WESPISSE Marguerite	20/01/1933
91 ans	BAUMANN Monique	08/01/1935
91 ans	FREYMANN Suzanne	13/01/1935
90 ans	STEINSULTZ Marthe	01/01/1936
88 ans	GRASSER Gilbert	19/01/1938
87 ans	SCHULTZ Hubert	09/01/1939
87 ans	EBERLING Lucienne	09/01/1939
86 ans	BESSON Daniel	11/01/1940
86 ans	GASS Edeltraut	17/01/1940
85 ans	DESCHANG Jacqueline	22/01/1941
84 ans	KIENNER Henri	12/01/1942
84 ans	STOECKLIN Pierre	13/01/1942
83 ans	SCHULTZ Annie	24/01/1943
83 ans	MEIDINGER Erna	25/01/1943
82 ans	MOALLI Renée	14/01/1944
82 ans	DEMEUSY Bernadette	23/01/1944
82 ans	HABERTHUR Marie-Thérèse	29/01/1944
81 ans	KIELWASSER Pierrette	13/01/1945

Février

91 ans	BUCHNER Arlette	19/02/1935
90 ans	ANDERHUBER Raymond	27/02/1936
88 ans	ROOS Paulette	12/02/1938
88 ans	KIELWASSER Marie-Louise	13/02/1938
86 ans	SAMSON Claude	07/02/1940
86 ans	EHRHARD Marcel	20/02/1940
84 ans	RIEGERT Joseph	16/02/1942
84 ans	HENNA Anne Louise	28/02/1942
83 ans	HENNA Christiane	10/02/1943
82 ans	SEILLER Lilli Anne	05/02/1944
81 ans	HEFFER Marie-Françoise	07/02/1945

Restons connectés avec l'application



IntraMuros



Parution du prochain numéro : février 2026

Ecrivez-nous !

Les pages du p'tit lien vous sont ouvertes.
 Envoyez-nous vos informations par mail à
bulletinmunicipal@kembs.alsace avant le
mercredi 21 janvier.

